

L'

E

C

H

O



Chauds les marrons !...

EDC N°46

Des Courtines

Sommaire

Activités communales

Compte-rendu de CM de décembre 2021
Distribution des sacs poubelle
Panneau Pocket
Don du sang
Vaccination
Bal des enfants
Ecole: visite des fermes
Association des Familles
Club Arc en Ciel
ASD
Noël à la bibliothèque
Bibliothèque
Drive des producteurs
Le défi Echo'lo
Un pianiste duernois

En passant par Duerne

Le Petit Monsieur (7)

Activités Intercommunales

Alter' monts

L'écho de janvier sera monté par
La CUMA

Afin de limiter au maximum les risques d'erreur,
les articles doivent nous parvenir le 15 du mois au plus tard
et sur l'adresse suivante :

echo.des.courtines@duerne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf du mois de décembre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en la salle du Conseil Municipal.

Date de convocation du Conseil Municipal : samedi 03/12/2021

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme. Claudie BARCET ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Elodie MARION ; Yves MAHY ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Laurent GIAUFFRET ; M. Maurice PETRE ;

Absents excusés : Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; M. Anthony CUNHA

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du C. G. C. T, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. M. Yves MAHY est désignée pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du compte-rendu du 04/11/2021 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

1. OGEC : Présentation des comptes et subvention supplémentaire

M. le Maire invite l'OGEC, association qui gère le fonctionnement de l'école, à présenter ses comptes après avoir rappelé que la convention qui a été signée en février a permis d'ajuster les recettes et ainsi combler le déficit accumulé depuis ces dernières années.

Le montant total des dépenses s'élève à 122 804€ et les produits à 122 770.48€. L'association présente un déficit de 34€ au 31/08/2021 tous budgets confondus (Fonctionnement, Cantine, Garderie, Manifestations).

Cependant, il faut noter que le contexte sanitaire ne permet pas d'effectuer les animations permettant d'obtenir les recettes nécessaires et de ce fait ne pas prendre en compte le budget manifestations.

M. le Maire propose le versement du solde de la subvention sur la base de la convention passée en février pour un montant de 3336,00 €

La subvention est acceptée (11 voix pour et 1 voix contre).

2. Convention mutualisation assurances avec la CCMDL

M. le Maire dit que la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, dans un objectif de mutualisation des moyens, a proposé aux communes de son territoire de porter la consultation concernant les assurances.

La présente convention a pour objet de constituer un groupement de commande et de déterminer les droits et obligations de chacun. Un AMO sera mandaté pour effectuer l'audit des communes adhérentes et leurs besoins de janvier à avril 2022. Le marché sera passé fin avril/début mai 2022. Les lots seront attribués en août 2022 afin de laisser le temps nécessaire pour relancer les lots infructueux en septembre 2022. Cet AMO sera payé au prorata du nombre d'habitants. Le conseil accepte à l'unanimité la signature de la convention et l'adhésion de la commune.

3. Recensement 2022 : Fixation de la rémunération des agents recenseurs

M. le Maire déclare que le recensement de la population aura lieu en 2022. Deux personnes ont été recrutées en tant qu'agents recenseurs, Maguy Collomb et Jean-Joseph Poncet, Martine Besson étant le coordonnateur.

Il convient de convenir de leur rémunération sur la base du taux horaire du SMIC en vigueur au 01/01/2022, une demi-heure est prévue par logement soit environ 985 € et 995 € selon le district. Martine est indemnisée par la commune qui percevra une dotation de l'état.

Sur la proposition des M. le Maire, le conseil accepte à l'unanimité la rémunération des agents recenseurs.

4. Amendes de police : Sécurisation bas du village engagement de la subvention.

M. le Maire rappelle que la commune a obtenu une aide du Département du Rhône sur les produits d'Amendes de Police 2021 d'un montant de 6 485€ pour la sécurisation du bas du village. Le conseil accepte cette aide à l'unanimité et s'engage à réaliser le projet. M. le Maire informe l'assemblée que le Département octroie des heures d'études pour une réalisation optimale du projet.

5. Demande de subventions : MFR Lamure-sur-Azergues/MFR Ouest Lyonnais/MFR Mozas

Par principe, le conseil ne finance pas ces établissements.

6. Acte de clôture de la régie de la Bibliothèque :

M. le Maire évoque le paiement en espèces pour les inscriptions à la Bibliothèque, une régie avait été mise en place et Denise Crozet déposait les espèces au Trésor Public. Les espèces n'étant plus acceptées et afin de simplifier la gestion du fonctionnement de la bibliothèque, désormais c'est par le biais associatif que les fonds seront gérés. M. le Maire rappelle que la commune alloue une subvention annuelle qui sera également géré par cette association. Il convient de clôturer la régie, ce que le conseil accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

POINT SUR LES COMMISSIONS

– BATIMENTS :

- ♦ **ECOLE :** il faudrait déjà préparer la prochaine rentrée pour éviter la fermeture d'une classe, il serait bien de contacter les familles qui n'ont pas les enfants scolarisés dans la commune ou qui ne sont pas encore en âge d'être scolarisé. La question de comment distribuer les flyers de l'école est soulevée, peut-être en déposer à la crèche.
- ♦ **EGLISE :** demande de délai supplémentaire pour la subvention du Département, les aides de la Région financent les projets en relation avec le patrimoine. Il faudrait faire une demande de subvention.
- ♦ **GARAGE VENET :** Projet en attente.
- ♦ **MJ :** Réunion le 17 décembre avec les jeunes afin de créer l'association si pas de jeunes majeurs, une junior association peut être mise en place et accompagnée par le centre socio-culturel qui serait le référent. Le bâtiment est à rafraichir.

– **CCAS :** repas reporté le 5 mars 2022.

– **COMMUNICATION :** Présentation du Bulletin municipal 2021

– **DEVELOPPEMENT DURABLE :** plantation zone tour Eiffel à 9h30 le 11/12/2021.

– PROJETS COMMUNAUX

- ♦ **MAISONS DU LAVOIR :** le permis de construire est toujours en cours. Le prix d'achat du commerce avec terrasse est de 176 000€ (Bar Restaurant) et appartement de fonction 276 000 € (98 m² plus terrasse de 30 m²). Maison individuelles le prix est estimé à + de 300 000€. Le prix du marché a fortement fait évoluer le prix de ces maisons individuelles qui font 90 m² pour un T3 et 98 m² pour un T4. La commune doit racheter le commerce et le logement de fonction. Les logements seront disponibles fin 2023. La commune doit s'occuper de la couche de finition de la voirie.
- ♦ **POLE SPORTIF :** attente des différentes phases du projet en cours

COMMISSIONS CCMDL :

- **ORDURES MENAGERES** : la commande a été effectuée avant la modification des consignes de tri, en cas de besoin les déchets recyclables peuvent être déposés en vrac.

AUTRES :

- **CONTROLE EAU DES COURTINES** : demander à Sophie Rodier pour la méthode d'analyse suite au départ de Romuald, proposer à la commission DD ou demander aux agents de s'en occuper.
- **MAM** : La Mairie est en attente du plan de financement de l'étude de marché et du prévisionnel de l'activité.

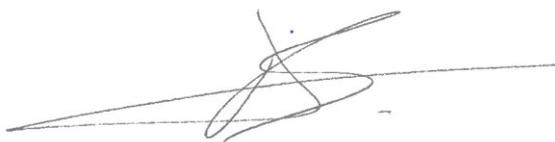
Dates à retenir :

- ♦ Distribution Sac OM :
 - 11/12/2021 : 9h - 10h30 : Laurent/Mariane/Marie Thérèse / 10h30 - 12h Cédric/Yves/Noémie) &
 - 15/01/2021 : 9h - 10h30 : Elodie/Marie-Do/Claudie / 10h30 - 12H : Benoit/Yves/Isabelle
- ♦ Vœux du Maire 08/01/2022 à 10H
- ♦ Remise des prix fleurissement à 10h30

Monsieur le Maire rappelle la date des prochain Conseil municipal : le **13/01/2021 à 20H30**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h45.

Le Maire,
Benoit VERNAISON



Permanence pour la distribution des sacs OM

La seconde et dernière distribution des sacs d'ordures ménagères
s'effectuera

Le samedi 15 janvier 2022

de 9h à 12h

à la salle associative

A vos agendas !!

Congés de fin d'année

L'agence postale sera fermée
**le Jeudi 30 et le vendredi 31 décembre
2021**

Réouverture le **mardi 04** janvier 2022
à 9h00

ET



fait

peau neuve en changeant son logo !

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie vous offre l'application PanneauPocket. Cette application de communication permet à la population de recevoir les actualités diffusées par l'équipe municipale.

A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports ou en voyage, tous les événements, les infos et les alertes qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

Simple, gratuit et 100% anonyme

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou encore AppGallery.

Ouvrez PanneauPocket et mettez votre commune en favori en cliquant sur le cœur pour recevoir les informations et les alertes de votre mairie en instantané.

Pas besoin de créer de compte ! L'application est anonyme et gratuite.

PanneauPocket est aussi disponible sur les ordinateurs, la navigation est simple et ludique. Vous avez juste à taper « app.panneaupocket.com » dans la barre de recherche de votre navigateur internet.

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**.

- 2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !





Don du Sang

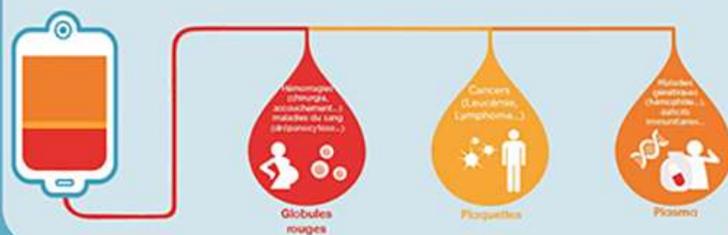


EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



3, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.



Si les réserves n'augmentent pas très rapidement, le principal risque est que l'EFS soit obligé de demander la déprogrammation d'interventions chirurgicales non vitales. Après les nombreuses déprogrammations pour cause de Covid, il ne faudrait pas retarder à nouveau la prise en charge des patients par manque de sang.

St Martin en Haut

Salle des Fêtes

Lundi 3 janvier 2022

De 15h30 à 19h

Place du Plomb

Ne pas venir à jeun et se munir d'une pièce d'identité

Inscription indispensable

Je peux prendre mon rendez-vous sur :

efs.link/rdv





**GRIPPE
&
COVID**

**2 vaccins par 1 seul expert :
VOTRE INFIRMIÈRE LIBÉRALE !**



 **Convergence
infirmière**
LIBÉRALE AVANT TOUT

convergenceinfirmiere.com



DUERNE

BAL pour ENFANTS...

et PARENTS

SAMEDI 18 DECEMBRE

De 18h à 21h

A la salle des fêtes de Duerne

Venez danser et vous amuser en famille !

TARIFS :

2€ par enfant (1 boisson offerte)

Gratuit pour les parents

Buvette sur place

Pass sanitaire pour les + de 12 ans

**Les enfants sont sous la
responsabilité de leurs
parents durant le bal**

Organisé par l'OGEC et l'APED

Renseignements : 06 08 55 80 23

La classe des CE à la découverte de l'agriculture duernoise

Dans le cadre de son travail sur l'agriculture, la classe de CE a effectué 3 visites dans des exploitations duernoises, à savoir l'exploitation maraîchère de Nicolas Barbin, l'exploitation laitière de Jérôme Barange et l'exploitation mixte élevage et maraîchage de la famille Rivollier.

Ces visites variées nous ont permis de faire le tour des différentes installations (serres, hangars, salles de traite...) mais également de questionner chaque agriculteur afin de découvrir la spécificité de leur métier.

Ainsi, nous avons pu prendre conscience de la biodiversité avec M. Barbin, des différents types d'élevages avec M. Rivollier et du chemin long et difficile que doit parcourir le lait avant de devenir fromage grâce à M. Barange.

« Ces visites permettent aux enfants de mieux connaître la vie de leur village et d'avoir également conscience de la difficulté du métier d'agriculteur. C'est toujours avec plaisir que nous entendons ces agriculteurs parler de leur métier avec toute la passion qui les anime ! » nous a confié leur instituteur Philippe Veyret.





Sortie de ski à MARGERIAZ Le samedi 22 janvier 2022

L'association des familles de Duerne organise une sortie de ski familiale ouverte à tous, **parents et enfants.**

Le départ aura lieu à 6h15 en bas du village et le retour est prévu vers 19h/19h30.

Un café, chocolat, ou jus d'orange avec croissant seront offerts le matin en arrivant à la station.

Prévoir le pique-nique, un goûter, des affaires de rechange, des lunettes, crème solaire et stick pour les lèvres.



Tarif car + forfait pour les adhérents 36 €

Tarif car + forfait pour les non adhérents 40 €

Tarif car pour les promeneurs adhérents 22 €

Tarif car pour les promeneurs non adhérents 26 €

Réduction de 3€ à partir
du 2ème enfant inscrit
par famille

Vous pouvez également prendre une assurance pour les pistes au prix de 3€/pers. Ce montant est à ajouter au prix initial. Merci de le signaler lors de l'inscription.

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire à des cours de ski avec l'ESF, merci de nous le signaler par mail afin de pouvoir bénéficier du meilleur tarif.

Pour les enfants mineurs non accompagnés de leurs parents, merci de préciser le nom d'un adulte accompagnateur responsable. Fournir une attestation parentale.

Les places étant limitées, veuillez-vous inscrire le plus rapidement possible en déposant un coupon avec le règlement dans **la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 janvier 2022.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Martine SIVIGNON au 06.07.85.93.32 ou par mail adfduerne@yahoo.fr

CLUB ARC-EN-CIEL DU SOIR

L'assemblée générale du club se tiendra :

le jeudi 6 janvier 2022 à 14 h la salle M. Déal.

Elle sera suivie de la galette des rois.

Que vous soyez adhérents ou simplement désireux de le devenir, vous êtes tous cordialement invités à cette assemblée. Nous vous demanderons de renouveler votre adhésion (16 €) et procéderons à l'élection du Conseil d'Administration



[Cette photo](#) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-SA](#)

Nous serions heureux de voir des personnes nouvelles apporter un peu de sang neuf à ce Conseil : alors, si ça vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des principaux responsables : Claudette Vincent , J. Jo Poncet.

D'ici là, protégez-vous et bonnes fêtes de fin d'année.

ASSEMBLEE GENERALE DE L ASD

L'ASD organise son assemblée générale le vendredi soir 14 janvier à partir de 19h à la salle des associations.

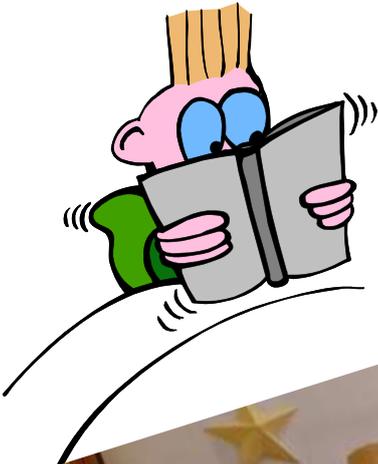
A cette occasion nous ferons le point sur les objectifs de l'association et sur les souhaits de tous.

Une adhésion sera également proposée pour l'année 2022.

Un apéro et un buffet vous seront servis en clôture de la réunion.

Le bureau.





Noël à Duerne





La Bibliothèque

La Porte ouverte
aura lieu le
Dimanche matin
16 Janvier

Nouvelle Expo :
**"Noël à
DUERNE"**

Rappel :

Animation le samedi 18 décembre :
Contes de Noël pour tous avec Thérèse



Cette animation s'adresse aux enfants de 4 ans et plus ainsi qu'aux parents qui veulent les accompagner. Une participation de 2,5€ est demandée par enfant. (goûter compris)

Inscription possible sur : bibliothèque@duerne.fr

Nouveautés :

Au dodo ptit coquin ! de Gallimard
C'est papa ptit coquin ! de Gallimard
Le yoga des petits pour bien dormir de Gallimard
Fiction Minimiki Emma et le secret de la tour de Nadja/Camel
Fiction Minimiki Astrid et les lettres magiques de Nadja/Camel
Tchoupi range sa chambre T74 de TH Courtin
Tchoupi mange de tout de TH Courtin
Tchoupi prend soin de la planète de TH Courtin
Tchoupi au poney club T20 de TH Courtin



NOUVEAUTÉ - DRIVE

L'Élevage Lefebvre boeuf black Angus intègre le Drive Duerne : Christel Lefebvre, productrice à Grézieu le Marché, propose de la viande de bœuf de race Angus, de la viande de porc, et des produits transformés.



Race d'origine écossaise, elle est connue pour ses vertus hautement gustatives. Sa qualité primaire lui permet d'être un bœuf tendre. Très peu répandue dans les Monts du Lyonnais.

Compléter votre panier avec les produits habituels : légumes, produits laitiers, farines et huiles, infusions, œufs, pains, pizzas et pâtisseries, produits à base de châtaigne, spiruline...

Commandez du samedi au mercredi soir et venez retirer votre panier de produits le vendredi à partir de 16h30.



Commande en quelques clics : www.le-lyonnais-drive.com

LE DÉFI ECHO'LO DU MOIS

#7
DECEMBRE

LE P'TIT EDITO :

Nous ne sommes plus qu'à quelques jours de Noël, il est grand temps de penser à la décoration ! Et quelle inévitable décoration que le sapin de Noël... Traditionnellement coupé dans la forêt, il revêt aujourd'hui différentes formes et différents matériaux, pour le plus grand plaisir de toute la famille !

Mais pas d'inquiétude, se lancer dans la confection d'un sapin de Noël n'est pas forcément une gageure. Il est tout à fait possible de joindre toute la famille à ce beau projet. Et comme nous favorisons le 0 déchet, voici comment allier belle décoration et recyclage !

A VOUS DE JOUER :

Partagez les photos de vos trouvailles par mail, nous serons ravis de les découvrir !

cdd-duerne@ecomail.fr



ENSEMBLE, REDUISONS NOS DECHETS ! DÉFI #6 : « Un sapin sans sapin ! »

• LE SAPIN EN PALETTE

Il vous faudra :

- 1 palette
- 1 scie électrique
- 1 tasseau de bois
- Des clous

Fabrication :

Couper les planches de la palette à l'aide de la scie. Poncer si besoin les planches découpées. Commencer par la découpe de la planche du bas du sapin. Mesurer 62 cm en longueur sur le bas de la planche et 59 cm de longueur sur le haut de la planche. Découper la planche au mesure. Faites de même pour les 12 autres planches, en enlevant à chaque longueur 2 cm par côté.

Clouer les planches sur le tasseau : la plus petite en haut, la plus grande en bas.

Pour la base, mesurer 13 cm de longueur sur le bas d'une nouvelle planche et 10 cm sur la longueur haute de la planche. Couper un côté droit, et l'autre en biais en suivant vos mesures. Recommencer l'opération afin d'obtenir 4 morceaux identiques. Visser ces morceaux en quinconce au tasseau, comme sur l'image.

Et voilà, votre sapin est prêt ! Il ne reste plus qu'à le décorer !

• ET POUR LA DECO ?

Soyez inspiré ! Les idées ne manquent pas sur internet. Ou pour les plus nature, une balade en forêt est l'occasion de faire le plein de déco :

- Des pommes de pin repeintes
- Des petits bouts de bois réunis en fagot à l'aide d'un rafia
- Des rondelles de branches de bois
- Des feuilles d'arbres toutes en paille...



Parsa Pishro a animé le concours de dictée

Parsa, jeune duvernois de presque 15 ans a commencé à jouer au piano depuis son plus jeune âge et il est élève chez Décaphone depuis six ans.

Après plusieurs mini-concert dans le cadre de son cours de Piano chez Décaphone , le dimanche 21 novembre, à l'occasion du concours de dictée à Sainte-Foy l'Argentière et en présence de madame Karine Berger, la maire de Sainte-Foy l'Argentière,

Parsa a joué en solo plusieurs de ses propres compositions, ce qui permettait aux concurrents d'attendre la fin de la correction de la dictée.



En Passant

Par

DUERNE



Le P'tit Monsieur...7/7

En 1804 Bonaparte va chez le Pape pour se faire sacrer Empereur des français. Le régime est de plus en plus autoritaire mais qu'importe, la plupart des français sont contents car il a rétabli la religion.

Dans la petite Vendée Lyonnaise, on ferme les yeux sur le passé récent car il n'y a que la religion qui compte. Comme il n'y a plus de curés réfractaires, la bande des chauffeurs des lyonnais se désunit et chacun s'en va retrouver une vie quasi normale.

Quant au petit Monsu, il se replie sur lui-même et au hameau du Charvolin, il devient de plus en plus cultivateur. Ce n'est pas une bonne année pour lui, il apprend le 25 novembre, la mort subite de son ami le juge de Paix, Benoit-Joseph Desgouttes de la Salle. C'est la consternation dans toute la petite Vendée Lyonnaise ; Claude Animé, le Curé Couturier et tous les religieux sont atterrés.

Le 25 avril 1805, le petit Monsu est très heureux car son ami Vital Bernardon, notaire à Thurins est désigné maire de la commune. Voilà un bon protecteur pour l'ancien chef de bande des chauffeurs du Lyonnais qui se font discrets maintenant.

En 1806, Pierre Grataloup devient propriétaire de bois et terres sur Thurins qui appartiennent à la femme de son ami Raymond Ravina. Un accord entre les 2 hommes pour services rendus, exonère Pierre Grataloup de régler la somme de 2750 francs et les intérêts, à l'ancien négociant et ancien Maire de la Croix Rousse mais aussi gendre de Benoit-Joseph Desgouttes de la Salle.

En cet hiver 1806/1807, le petit Monsu se terre au Charvolin. Le culte clandestin n'existe plus et la vie a repris son rythme normal. Dans la petite Vendée Lyonnaise, beaucoup de gens ont tourné la page. A St Martin, les autorités religieuses et politiques ne veulent plus entendre parler de Pierre Grataloup. Il commence à être marginalisé. Il n'y met plus les pieds, si ce n'est de nuit pour aller saluer ses parents et ses frères et sœurs.

Au printemps 1807, bien avant le lever du jour, le petit Monsu va à pied, du Charvolin à Thurins en prenant les coursières. Il est accompagné de son âne chargé des outils agricoles qui vont lui servir pour entretenir ses terres et ses bois nouvellement acquis. Le soir tombé, il regagne le Charvolin vers minuit. Il retrouve Jeanne sa fille et Claudine sa femme qui lui dit qu'à Montromand, beaucoup de gens cherchent à l'éviter. C'est bien pour ça que dans quelques années, ils iront habiter à Thurins. Il faudra construire une maison qui n'aura pas besoin d'être grande puisque les 4 enfants nés du 1^{er} mariage de sa femme ne sont plus là.

En 1808, Jeanne à 9 ans et apprend bien à l'école. Dès son jeune âge, elle se rend compte qu'elle a un nom difficile à porter. Quand les réflexions désobligeantes fusent, elle se rebiffe. Parfois des gens parlent de le dénoncer pour ses actes

passés, mais à Thurins, ses amis, le curé Guillot et Maître Bernardon, maire, le protègent.

Au printemps 1808, Pierre Grataloup construit sa petite maison en pisé. Un voisin, maçon/paysan lui prête des banches et le petit Monsu monte les murs au-dessus de la cave voutée qu'il a déjà réalisée.

Au printemps 1810, Pierre Grataloup, Claudine et Jeanne leur fille déménage à Thurins après avoir liquidé une partie de leurs biens à Montromand. A la fin de l'été le déménagement est fini. Pierre Grataloup tourne une page de sa vie en venant habiter Thurins avec sa femme et leur fille Jeanne qui a 11 ans.

Dans la petite Vendée Lyonnaise, les anciens châtelains, nobles et aristocrates sont de plus en plus mal vus. Beaucoup de gens qui tirent le diable par la queue ne comprennent pas que ceux-ci possèdent encore plus de bien qu'avant la révolution.

Depuis qu'il habite Thurins, on ne reconnaît plus Pierre Grataloup. Il n'est plus autoritaire, il est serviable et le lion s'est transformé en agneau, même si les gens le craignent encore énormément.

Le petit Monsu cultive ses terres, plante de la vigne et des arbres fruitiers. A la mairie de Thurins, il est déclaré laboureur de profession. Il a aussi une paire de bœufs et deux vaches à lait.

A Thurins, le petit Monsu est devenu l'homme de confiance du notaire Maître Bernardon. Il est fréquemment appelé pour être témoin de tel ou tel acte.

En 1812, Pierre Grataloup a 38 ans, sa femme Claudine, 56 ans et leur fille Jeanne a 13ans. Elle est vaillante et aide ses parents. A Thurins, elle fréquente assidûment le catéchisme et va à l'école chez les religieuses.

En 1817, Pierre Grataloup et Claudine Buisson sont fiers de leur fille Jeanne. Elle a 18 ans et elle les aide dans leur petite ferme des Arravons à Thurins. Elle est vaillante et brave. Elle ne sort pratiquement pas à part pour aller à la messe, aux vêpres, aux enterrements et aux mariages parfois. C'est à l'occasion de l'un d'eux qu'elle sympathise avec Claude Parel, un cultivateur du hameau de la Terrasse à Thurins. Il a 34 ans, mais ils se plaisent bien.

A l'automne 1819, Jeanne Grataloup 20 ans et Claude Parel 36 ans se fiancent. Ils se marient le 4 février 1820.

Voilà une dizaine d'années que le petit Monsu habite Thurins. Il a retrouvé le N°3 des chauffeurs du Lyonnais qui habite là : Jean Marie Fraisse dit le Foeyou. Ils ont conclu un pacte, ne jamais parler du passé.

Le 28 novembre 1820, Jeanne met au monde un garçon Pierre comme son grand-père. Il meurt à 3 jours.

Le petit Monsu continue d'être insomniaque et la nuit, au moindre bruit, il est aux aguets et a toujours le fusil à portée de main. Il travaille de moins en moins, il a le temps de réfléchir aux atrocités du passé. Il est rongé par le remord.

Le 25 janvier 1822, Jeanne accouche de Françoise. Elle est bien accueillie surtout par sa grand-mère Claudine qui a 66 ans.

En 1823 la santé du petit Monsu décline, ces affaires vont de mal en pis. Le maire a été remplacé, le notaire aussi. Les successeurs font maintenant appliquer les lois à la lettre et Pierre Grataloup n'a plus ses amis pour couvrir toutes ses irrégularités administratives.

Le 27 avril 1824, à 23h, c'est la stupéfaction à Thurins, Pierre Grataloup est mort. Il avait 50 ans, mais comme il ne dormait jamais il avait vécu beaucoup plus que les gens de son âge.

Les gens n'en reviennent pas : le chef des chauffeurs du Lyonnais que l'on croyait immortel, est mort subitement.

A peine le petit Monsu est-il mort que les langues se délient et ceux qui en avaient la trouille, se permettent de régler leurs comptes avec sa veuve Claudine et son gendre Claude Parel.

Dans toute la petite Vendée Lyonnaise, la nouvelle de la mort du petit Monsu se répand comme une trainée de poudre. A l'incrédulité succède la stupeur, la consternation et le soulagement pour certains qui ont été ses complices et qui veulent tourner la page. Les religieux ne veulent pas en parler. Il ne fait pas bon s'appeler Grataloup à St Martin alors que la plupart d'entre eux n'a rien à voir avec les chauffeurs du Lyonnais.

Avec la mort du petit Monsu, c'est vraiment la fin d'une épopée. Le mythe et la légende des chauffeurs du Lyonnais sont en route.

Au hameau de Maintinieu, à St Martin en Haut, après la mort de Claudine la sœur, et de Jean Grand le beau-frère du petit Monsu, leur maison qui était la maison natale de Pierre Grataloup est démolie. Les gens ont honte de ceux qui s'appellent Grataloup. Au fil du temps, il n'y aura presque plus de Grataloup sur la commune alors qu'avant la révolution ils étaient une centaine.

Après la mort du petit Monsu, sa fille Jeanne Grataloup et son mari continue d'habiter leur ferme au lieu des Arravons à Thurins. Le 28 octobre 1826 elle met au monde un petit frère à Françoise, qui ne vit que 11 jours. Le 11 mai 1828, une petite fille Antoinette voit le jour. Une petite Claudine naît un an plus tard le 9 octobre 1829. Jeanne accouche le 28 août 1831 pour la sixième fois d'une petite Jeanne Marie. Cette dernière décède le 6 février 1833. Françoise mourra à 28 ans le 13 août 1850. Claudine restera célibataire et mourra le 31 janvier 1897. Antoinette se maria et mourra le 11 janvier 1900.

Pierre Grataloup ne perpétuera pas son nom car il n'aura donc pas de descendants légitimes au nom de Grataloup.

Claude Parel décède le 28 octobre 1866 et Jeanne Grataloup sa femme le 15 mai 1872.

Ainsi se termine une période de l'histoire de France et de la petite Vendée Lyonnaise où les populations d'alors ont connu des événements et des bouleversements que peu de générations ont vécu en si peu de temps.



Le grand marché d'AlterMonts

VENDREDI 17 DÉCEMBRE 15H-21H

**UNE QUINZAINE DE PAYSAN.ES & ARTISAN.ES
PRÉSENTS POUR UN MOMENT CONVIVIAL & JOYEUX**

CHATAIGNE, FROMAGE, YAOURT, CHOCOLAT, VIN, BIÈRE, FOIE GRAS & VOLAILLE,
CHARCUTERIE, VIANDE, ESCARGOT, LEGUME, CONFITURE, SPIRULINE & ARTISANAT LOCAL

**DÉGUSTATIONS, SNACKING & BOISSONS CHAUDES SUR PLACE
TOMBOLA DE NOËL**

Fromagerie AlterMonts - Saint Denis Sur Coise
- Dans le respect des règles sanitaires en vigueur -

Ci-dessous les différents paysans et artisans présents.
N'oublier pas de réserver : veau de lait, volaille, pain, buche, etc.

Ci-dessous : des idées pour un repas de Noel 100% local



Les produits d'AlterMonts et des ses fermes :

Comme d'habitude retrouve nos fromages, steaks, yaourts, lait, oeufs, bières et vins, etc.

Le formulaire pour réserver [ICI](#)

Pour les repas des fêtes, **du veau de lait** de la ferme du Val Fleury : à réserver [ICI](#)

Chocolaterie de Saint Sym



Crapouilliette



La bouchée des escargots



Ferme de la conche -
canette a rôtir et foie gras
réserver au 06.10.09.65.46



Châtaigne Mélanie Cédric



Le tour qui boîte



Ferme des Equinoxes



Les Déplaude de Tartaras



Charly & Kty



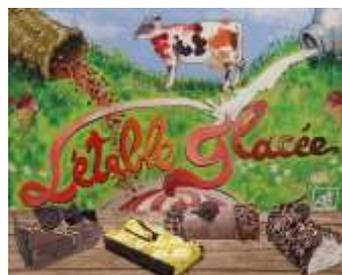
Ferme de la Maladière
légumes & volailles 07 81 92 55 90!



Pain d'Aurore
résa alterpain@ecomail.fr



L'étable glacée
résa 06.70.11.19.87



Ferme du Val Fleury
Yaourts, crèmes, farines, œufs &
veau de lait (résa [ICI](#))



L'atelier Rêves



La farlodoise
Bières et spiritueux



Repas de Noel

Quelques idées 100% marché AlterMonts

Escargots et toasts rillettes de canard

Tome AlterMonts fondue sur pain d'épices,
et sa salade de mache

Roti de veau ou volaille fermière, agrémenté de
châtaigne et d'un gratin de cardon

Meule paysanne et sa confiture de fruits rouge

Buche glacée de Denis

Café/tisane & chocolat



Les paysan nes AlterMonts

Tél Gautier : 0637931649 // Tél Caroline :
0650561007

AlterMonts

251 rue de l'énergie Zac croix Chartier
info@altermonts.fr

Entre Chazelles et St Symphorien sur Coise,
indiqué sur votre droite, grand bâtiment en bois
"AlterMonts".